

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

## COMPTE-RENDU DE LA 27<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ARLES - ASSOCIATIONS LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

### DÉROULEMENT DE L'AG

Début de l'assemblée générale : 18 h 40.

Monsieur Albert Laugier qui a l'honneur de présider cette assemblée générale ordinaire pour la douzième fois et le conseil d'administration d'Arles-Associations ont décidé de désigner madame Sophie Guidetti, directrice salariée d'Arles-Associations, secrétaire de séance et madame July Boursier, secrétaire polyvalente salariée d'Arles-Associations, comme scrutatrice de cette assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire sera présidée par monsieur Albert Laugier, président d'Arles-Associations.

#### Étaient présents à la tribune :

- Monsieur Éric Moya (expert comptable).
- Monsieur Albert Laugier (président d'Arles-Associations),
- Monsieur Patrick De Carolis (Maire d'Arles)
- Madame Claire de Causans (adjointe au maire, déléguée à la culture et à la vie associative).
- Madame Danielle Valette (vice-présidente d'Arles-Associations).

#### Absent non excusé :

- Monsieur Taché de la Pagerie (député).

#### Absent excusé :

- Monsieur Philippe Mas (commissaire aux comptes).

#### Étaient présents dans la salle :

- Monsieur Gérard Quaix, adjoint de quartier Raphèle - Pont de Crau.
- Monsieur Pierre Raviol, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Monsieur Bastien Gotas, chef du cabinet du maire
- Monsieur Laurent Fournié, Crédit Mutuel

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

## Les membres du conseil d'administration présents :

- Monsieur Albert Laugier (président)
- Madame Danielle Valette (vice-présidente)
- Monsieur Thierry Desclaux (vice-président et secrétaire)
- Madame Henriette Veyrié (trésorière)
- Monsieur Raymond Léonardi (secrétaire adjoint)
- Monsieur Alain Gondat (trésorier adjoint)
- Madame Monique Hascoët (administratrice)
- Madame Hélène Faure (administratrice)
- Monsieur Pierre Velly (administrateur)
- Madame Juliette Taxis (administratrice)
- Madame Anne Godard (administratrice)
- Madame Michelle Quaix (administratrice)
- Monsieur Yvan Laville (administrateur)
- Madame Françoise Estève (administratrice)

## Membres du conseil d'administration excusés :

- Monsieur Guy Aubert (administrateur)
- Madame Annie Arnal (administratrice)
- Monsieur Toussaint Mercuri (administrateur)

## Renouvellements de candidature :

- - Monsieur Albert Laugier (Sud Semestres-Plan du Bourg)
- Monsieur Thierry Desclaux (Association archéologie sous-marine)

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

## Ne se représente pas :

- Monsieur Raymond Léonardi (Gracchus Babeuf)

## Démission :

- Monsieur Michel Pellegrino (Festiv'Arles)

## Nouvelles candidatures :

- Madame Dominique Pechaire (Tennis club Cheminots)
- Madame Martine Jaegle (Volley ball arlésien)

## Ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport d'activité et du rapport moral de l'année 2022/2023, information sur les activités en cours et les perspectives d'avenir.
  - Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2022/2023 par l'expert-comptable.
  - Rapport du commissaire aux comptes et quitus délivré aux administrateurs pour l'exercice 2022/2023.
  - Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
  - Élection au conseil d'administration : renouvellement partiel.
  - Questions diverses.
-

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

À 18 heures 40, la séance est ouverte par monsieur Albert Laugier, président d'Arles-Associations. Il remercie la présence des élus au nombre de 4, des administrateurs et personnel (au nombre de 18) et des associations présentes ou représentées (au nombre de 74 associations avec droit de vote et 2 associations invitées sans droit de vote). Ainsi que monsieur Laurent Fournié du Crédit Mutuel (nos subventionneurs). En tout, 100 personnes.

Cette assemblée générale ordinaire va examiner les activités et les finances d'Arles-Associations pour l'année écoulée qui court du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

Monsieur Albert Laugier donne la parole à madame Danielle Valette qui procède à la lecture du rapport d'activités.

## Rapport d'activités pour l'année 2022/2023

Cette année encore, il me revient la tâche mais néanmoins le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de l'année écoulée.

Tout d'abord un bref rappel du fonctionnement de la Mdva. Celle-ci fonctionne grâce à l'investissement d'un conseil d'administration, composé essentiellement de bénévoles, avec à sa tête un président et de 4 salariés.

Les locaux de 1000 m<sup>2</sup> sont mis à disposition gracieusement, par convention, par la ville, qui assure également la prise en charge des fluides et des photocopieurs.

La Mdva assure aussi la gestion de la salle de Pont-de-Crau. Celle-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une remise au propre par les soins de Cédric et Mickaël, nos deux techniciens.

Nos actions tout au long de l'année bénéficient de plusieurs supports de communication :

- les lettres aux adhérents
- la newsletter pour les formations
- la page facebook
- le nouveau site internet conçu par notre directrice
- et bien sûr les médias locaux.

À ce jour, nous enregistrons 386 adhérents (55 nouveaux) dont 27 associations partenaires, soit 3 de plus qu'en 2022. Une stabilité en somme.

191 associations ont sollicité une domiciliation postale dans nos locaux. Un fléchissement très léger.

À l'inverse une augmentation notoire pour les photocopies :

- noir & blanc : 127 419
- couleur : 259 869,
- soit un total de 387 288

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

241 participants ont suivi les formations proposées dans différents domaines comme la comptabilité (et pour celle-ci nous devons remercier notre comptable M. Moya qui l'assure bénévolement), mais aussi l'accompagnement au dépôt de dossiers de subventions, facebook, instagram, etc.

Les activités des adhérents ont généré 1 877 rencontres, une stabilité retrouvée après la difficile reprise de 2021 (fin de covid). Ces rencontres ont nécessité l'occupation des salles pour : 7 655 heures à la Mdva, 2 360 heures à la salle polyvalente de Pont-de-Crau. Par ailleurs, la galerie a été occupée 224 jours par des expositions : peinture, photo, événementiel.

La fête des associations 2022 a réuni 55 exposants et proposé 39 animations.

Le soutien et la promotion du tissu associatif arlésien sont assurés grâce :

- aux dotations financières et logistiques importantes de la Ville d'Arles,
- à l'investissement et aux compétences du conseil d'administration et du personnel,
- aux équipes de formateurs compétents.

Remerciements :

- à Monsieur le député TACHÉ DE LA PAGERIE,
- à Monsieur le maire d'Arles, Patrick de CAROLIS et au conseil municipal,
- à la société AXA et au Crédit Mutuel,
- aux membres bénévoles du conseil d'administration,
- aux salariés,
- à nos partenaires pour la formation,
- aux services municipaux et aux bénévoles qui s'investissent lors de la fête des associations.

Nous espérons avoir accompli notre mission au service des associations arlésiennes et avoir répondu à vos attentes.

Le tissu associatif arlésien, ce n'est pas qu'un mot, mais des hommes et des femmes engagés dans la vie de leur cité. Que serait une ville sans associations ? Chacune d'entre elles est une partie de l'âme de la ville d'Arles.

Arles, le 13/11/2023,

La vice-présidente d'Arles-Associations, Danielle Valette

**Résultat du vote concernant l'approbation du rapport d'activités.**

**Adopté à l'unanimité des voix.**



# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Monsieur Albert Laugier procède à la lecture du rapport moral

## Rapport moral pour l'année 2022/2023

Le rapport d'activités que vient d'exposer Danielle VALETTE, montre que notre mission auprès des associations arlésiennes a été, cette année, bien remplie.

Notre rôle :

Je crois qu'il n'est plus utile de démontrer que nous rendons un véritable service public d'intérêt général lorsque, tout au long de l'année, nous formons, soutenons, promouvons et mettons en valeur les associations adhérentes à Arles-Associations.

Si la MdVA remplit pleinement son rôle et répond aux besoins des nombreuses associations arlésiennes, c'est grâce à la conjonction de plusieurs facteurs :

- C'est d'abord, le soutien et l'aide de la ville d'Arles, notre financeur principal.
- Puis, c'est l'existence au sein de cette maison d'une équipe restreinte de salarié(e)s investie et compétente.
- C'est aussi l'investissement et le bénévolat des administratrices et des administrateurs du bureau et du C.A., évalués à 21 000 € sur la base du SMIC.
- Enfin, c'est grâce au développement de partenariats avec des équipes de formateurs compétents.

La situation financière :

Après un exercice négatif (- 46 994 €), cette année le résultat est en déficit de - 38 320 €. Cette somme sera affectée en report à nouveau.

Le bilan négatif de l'exercice précédent s'expliquait par une baisse de 45 % (- 80 000 €) de la subvention municipale.

Le déficit de cet exercice démontre à la fois que nous avons besoin des 160 000 € demandés et que nous avons fourni un effort étant donné que la baisse du déficit est de 8700€ !

Pour cet exercice, le Conseil municipal a voté une subvention de 120 000 €, abondée ensuite d'un montant de 40 000 € afin de satisfaire le montant de notre budget prévisionnel.

L'expert-comptable M. MOYA vous donnera le détail de l'exercice comptable et le cabinet Philippe MAS, commissaire aux comptes, délivrera ses commentaires.

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Revenons au financement d'Arles-Associations :

1. À l'occasion de la réunion du Collège départemental du fonds pour le développement de la vie associative, M. le député Taché de la Pagerie a appuyé pour que notre association bénéficie d'une subvention de 5 000 €, versée le 22 septembre 2023.
2. Le Conseil municipal nous a versé, le 04 mai 2023, 60 000 € soit 50 % de la subvention de 120 000 € attribuée le 18 avril 2023 alors que notre demande initiale de 160 000 € avait été validée par Mme de Causans lors de la dernière A.G. À la suite d'un courrier de réclamation en date du 13 juin 2023, soutenu par notre expert-comptable, auprès de M. le Maire, nous avons découvert avec satisfaction et reconnaissance, le 28 septembre 2023, que le Conseil municipal nous attribuait une subvention complémentaire de 40 000 €. « Ce qui porte le montant total annuel de l'aide accordée à 160 000 €. »
3. Le Crédit Mutuel a reconduit son aide de 1 000 € le 03 avril 2023.
4. Nous avons reçu une aide de notre assureur AXA de 500 € le 30 mai 2023.
5. Le 05 décembre 2022, nous avons déposé une demande de subvention en fonctionnement général de 5 000 € auprès du Département. Pas de nouvelles !
6. Le 25 avril 2023, dépôt d'un dossier de subvention auprès de la Région de 5 000 €. Aucune réponse.

Je veux attirer votre attention sur le fait qu'en année normale, le poste des salaires et des charges des quatre salariés s'est élevé à 155 000 € en 2022/2023. Pour l'exercice 2023/2024, les rémunérations du personnel seront en baisse puisqu'une partie des salaires de la directrice sera prise en charge par l'administration pour son congé maternité. Pour l'avenir, il faudrait que la subvention de notre principal financeur tienne compte chaque année de l'inflation afin que nous puissions remplir les conditions de la convention d'objectifs et de moyens qui nous lie à la ville d'Arles.

À noter que nos prestations ont augmenté depuis le 01 septembre 2023 ; notre autofinancement devrait donc augmenter l'année prochaine. Pour cet exercice, le montant s'élève à 26 200 €.

Les remerciements :

Je ne peux terminer mon rapport sans remercier toutes celles et ceux qui nous permettent de mener à bien nos missions, à savoir :

- M. le député, Emmanuel TACHÉ de la PAGERIE.
- Monsieur le maire Patrick de CAROLIS et son Conseil municipal.
- La société AXA et le Crédit Mutuel d'Arles.

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

• L'association Incubateur Camargue Greentech : à la suite de sa dissolution, son président Éric BRASSART et son conseil d'administration ont souhaité faire un don de 623 € à Arles-Associations.

• Les membres du bureau : Danielle VALETTE, Thierry DESCLAUX, Henriette VEYRIÉ, Alain GONDAT, et Raymond LEONARDI. Sur délégation du conseil d'administration, le bureau gère au quotidien, en accord avec la directrice et dans le respect de la convention collective de l'animation, la vie des salariés dans l'entreprise (embauches, contrats de travail, horaires, avancements, sanctions, congés, formations, etc.). Le président représente de plein droit Arles-Associations dans tous les actes de la vie civile et notamment en justice.

• Les membres assidus du conseil d'administration qui examinent, discutent, proposent, modifient éventuellement et entérinent tous les mois les propositions du bureau.

• Les salariés : nous faisons tourner notre petite entreprise avec seulement trois salariés et la directrice. Cela a pu se faire grâce à l'implication de chacune et chacun, à leur professionnalisme ainsi qu'un parfait partage des tâches. Je félicite et je remercie chaleureusement Sophie, July, Cédric et Mickaël. Ils et elles ont développé leur domaine de compétences afin d'assurer les missions de la MdVA en faveur de nos adhérents.

Je rappelle qu'en 2015, il y avait 9 salariés pour 6 équivalents temps plein. Nous avons donc tous fourni un effort considérable pour arriver aujourd'hui à 4 salariés pour 4,5 équivalents temps plein.

• J'adresse également mes remerciements à l'expert-comptable, monsieur Éric MOYA, qui assure bénévolement des formations comptables à nos adhérents.

• Je remercie nos partenaires pour leurs actions de formation, les différents services municipaux que nous sollicitons en cours d'année, les rares bénévoles lors de la Fête des Associations.

• Merci à tous nos adhérents, aux associations fidèles qui fréquentent et animent nos locaux et aux nouvelles qui nous rejoignent tout au long de l'année.

• Grand merci aux bénévoles que vous êtes et que nous sommes et qui méritent soutien et respect pour leurs actions individuelles ou collectives.

Je vous remercie de votre écoute.

Arles, le 13/11/2023,

Le président d'Arles-Associations, Albert LAUGIER

**ARLES ASSOCIATIONS**  
Maison de La Vie Associative  
Boulevard des Lices  
13200 ARLES  
Tél: 04.90.93.53.75  
E-mail: mdva@ville-arles.fr  
N°Siret: 442 169 769 00019

**Résultat du vote concernant l'approbation du rapport moral.**

**Adopté à l'unanimité des voix**

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le président donne de nouveau la parole à madame Danielle Valette pour le rapport d'orientation.

## Rapport d'orientations pour l'année 2023/2024

La fête des associations 2023 a connu un vif succès avec une augmentation du nombre d'exposants et la proposition de plus d'animations. Avec un temps de la partie, ensoleillé après quelques craintes dans la nuit. Une belle ambiance et de beaux moments de partage dans la convivialité. Un public toujours aussi intéressé par l'offre déployée sur les nombreux stands.

L'effectif du personnel reste inchangé malgré un congé maternité de notre directrice. Quelques prestations d'une intérimaire sont envisagées si cela s'avère nécessaire. Et la polyvalence du personnel en poste sera développée.

Plus de 50 dates sont affichées à l'entrée de la Mdva en ce qui concerne les formations. Nous espérons avoir une fréquentation en hausse de celles-ci, car la demande est toujours exprimée par de nombreuses associations. Rappelons que ces formations sont gratuites pour les adhérents et accessibles au non-adhérents avec une participation financière.

Nous renouvelons notre demande de changement de fenêtres côté nord du bâtiment dans le souci d'économie d'énergie. La Mdva propose de participer financièrement à ce projet.

Nous reconnaissons que les dimensions particulières de ces fenêtres accentuent le problème de leur renouvellement, mais les économies d'énergie contrebalanceront sans doute ce handicap.

Depuis bientôt 5 ans, nous n'avons plus de Wifi à la Mdva. Cette situation est un handicap pour nos usagers et là aussi nous proposons une participation dans la mesure où la mairie nous aiderait à installer le nouveau système.

Bien entendu les services de salle, photocopies, courriers, restent au cœur de nos services rendus aux associations. Plus que jamais la Mdva est le lieu de rencontres du monde associatif arlésien.

Je vous remercie de votre attention et je repasse la parole et le micro au président. Merci de votre écoute.

Arles, le 13/11/2023

La vice-présidente d'Arles-Associations, Danielle Valette



**Résultat du vote concernant l'approbation du rapport d'orientations.**

**Adopté à l'unanimité des voix.**

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Nous notons l'intervention de monsieur le Maire Patrick De Carolis :

« Quelques mots simplement pour remercier.

*Vous remercier personnellement pour le travail que vous avez fait tout au long de cette année, remercier les collaborateurs de la Mdva, remercier les bénévoles bien sûr. Une petite pensée affective pour Sophie puisqu'effectivement elle va bientôt biberonner, c'est une belle mission, mais je pense que c'est pour un temps et qu'elle reviendra très vite. Et merci pour le sérieux des comptes et la qualité du suivi financier qui est fait au travers de la vie associative. Il y a quelques jours j'étais dans une ville, au nord de la France, Deauville pour ne pas le cacher, non pas pour jouer au casino, puisque comme vous le savez, j'ai arrêté le projet de casino sur Arles mais tout simplement sur l'invitation d'un club, du Rotary club de Deauville, qui m'avait convié à faire une conférence sur Arles. Sur la magie arlésienne, et au cours de cette conférence, j'ai eu l'occasion, à la fois de dire combien notre patrimoine, notre histoire faisaient partie de cette trilogie de la magie arlésienne avec son environnement, la Camargue, la Crau. Mais j'ai beaucoup insisté sur le tissu associatif de notre ville qui a quasiment fait le modèle économique de la commune, un modèle économique important même s'il est saisonnier. Le travail qui est fait par tous les bénévoles et toutes les associations qui dépassent le chiffre de 400 aujourd'hui est un atout considérable pour la ville et je voulais vous remercier et remercier chacune des associations, chacun des bénévoles de ce monde associatif. On a dit quand on est arrivé aux affaires que le tissu associatif n'était pas notre sujet, bon, je pense qu'on a tous des clichés envers les uns et les autres, je pense depuis trois ans pouvoir démontrer qu'au vu des moyens que nous avons, nous continuons à accompagner le milieu et le monde associatif. Cette année, nous avons consacré 2 400 000 € de subventions au monde associatif soit 4 % de plus que l'an dernier. Sachant que nous avons un peu plus de 400 associations, mais il y a 3 ans quelques-unes ont disparu et de nouvelles ont été créées. Donc la baisse des subventions (qui a été je dirais l'épaisseur du trait) a correspondu à cette baisse et cet arrêt parfois d'activité associative pour certaines d'entre elles, et c'est remonté. Donc comme ça augmente, nous vous accompagnons encore un peu plus cette année avec ces 4 % supplémentaires. Vous avez raison, Monsieur, de pointer du doigt la valorisation de ce qui est importé par la ville. Pourquoi ? Parce que nous hébergeons 236 associations, vous en hébergez 400 à peu près, 386 je crois d'après la présentation que nous avons vue. Nous assumons la valorisation des loyers, des fluides, tout cela représente à peu près pour la ville (et ça représentait aussi pour mes prédécesseurs, ce n'est pas nouveau, mais c'est important de le rappeler), à peu près six millions d'euros qui sont consacrés au monde associatif. Ce n'est pas rien, ce n'est pas injuste, au contraire, il faut le faire et c'est un effort que nous faisons parce que nous pensons que c'est très important pour la ville, à la fois pour son rayonnement mais aussi pour la qualité de vie de nos citoyens. Il n'y a pas que des associations qui portent la ville au-delà de son périmètre communal, il y a des associations qui permettent aussi à nos citoyens et à nos administrés de mieux vivre à travers les activités.*

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Merci aux deux personnes qui sont entrées à la fois du Volley ball arlésien et du Tennis club des cheminots, deux beaux clubs. Le VBA, on le suit avec beaucoup d'attention et de passion puisqu'il crève les plafonds en ce moment, donc bravo, chapeau. Et puis le club des cheminots, c'est un club tellement ancré dans l'histoire de la ville qu'il est très important pour nous ; on y est bien, on joue bien, et il y a une très bonne ambiance. J'espère que vous apporterez aussi dans cette maison l'esprit de vos différents clubs.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je sais que vous faites un effort considérable aussi pour vous adapter à l'évolution des associations qui sont adhérentes, elles évoluent parce que le monde évolue, parce que la pratique évolue, parce que les technologies évoluent et donc vous aussi vous vous adaptez, avec le site internet. Il faudra vous adapter aussi avec les locaux, j'ai entendu le wifi tout à l'heure, je dois dire qu'il n'y a pas qu'ici que le wifi fait parfois défaut ou à des caprices, rue des Arènes aussi, croyez-moi, là où j'habite, de temps en temps c'est compliqué. On va essayer de faire le nécessaire. J'ai cru comprendre aussi qu'il y avait un problème de fenêtres, alors là les budgets sont un peu plus conséquents, monsieur Laugier disait qu'il y a plusieurs années les fenêtres avaient été budgétées, le budget avait été déplacé pour aller vers le foyer Morizot, on va essayer de regarder ce que l'on peut faire et de l'inscrire avec madame Claire de Causans, peut-être dans le prochain plan d'investissement pour l'année prochaine, on va regarder ce que l'on peut faire, et ressortir les fiches par ce que je pense que c'est assez cher, on a mis 800 000 € dans les huisseries de l'école Amédée Pichot pour assurer à nos enfants un confort à la fois au printemps comme en hiver. Donc ça a un coût. Mais bon, il faut le faire, on est là pour essayer d'améliorer la vie de nos administrés, de nos concitoyens, on est là pour réparer la ville. Vous savez que cette ville a une dette de 108 millions d'euros, enfin, elle avait une dette de 108 millions d'euros quand nous l'avons prise en 2020 ; à la fin de l'année j'espère pouvoir annoncer la diminution de la dette à 97 millions d'euros, c'est à dire qu'on aura économisé. Ce n'est pas pour nous qu'on aura économisé, c'est pour nos enfants, pour nos petits-enfants, on essaye d'alléger le sac à dos de nos concitoyens et de nos générations futures. Un dernier mot parce qu'il y a beaucoup d'associations qui sont en attente aussi de nouvelles adresses puisque vous savez qu'il y a des travaux qui vont être faits à l'ancien collège Mistral, que nous essayons de loger tout le monde et on va y arriver. On le fait par touches, je vois le président concernant le Centre de la résistance et de la déportation d'Arles et du Pays d'Arles, je crois qu'une proposition a été faite, insatisfaisante semble-t-il, donc on va la monter en puissance et j'ai demandé à madame Claire de Causans de revenir vers vous avec une nouvelle proposition. J'aimerais qu'on y arrive, parce que là où nous pensons que le nouveau centre doit être, cela nous paraît être une très bonne adresse et je pense qu'on sera gagnant-gagnant au bout du compte. On essaye de le faire avec toutes les associations afin de bien rationaliser cet ensemble. C'est un travail considérable, vraiment considérable, qui prend du temps, qui n'est pas toujours facile, qui demande un investissement lui aussi parce que faire loger une association existante dans de nouveaux locaux, va demander un rafraîchissement et une adaptation et donc des frais d'investissement importants.

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Voilà ce que je voulais vous dire, je réponds à vos questions s'il y en a. Merci en tout cas au président, merci à votre bureau et merci à tous ceux qui s'engagent, aux administrateurs, par ce que ce n'est pas simple de s'engager dans la vie associative, ce n'est pas simple de s'engager dans les conseils de villages, ce n'est pas simple de s'engager dans les conseils citoyens, conseils de quartiers. Je pense que la vie associative est importante. Jean Jacques Rousseau disait une chose : « Payer sa dette c'est un devoir moral, mais s'engager bénévolement, c'est un don de soi et c'est encore beaucoup mieux. »

Merci à tous. »

Monsieur Albert Laugier donne la parole à l'expert-comptable, monsieur Éric Moya, pour le rapport financier.

## Bilan financier pour l'année 2022/2023

Le bilan comptable 2022/2023 au 31/08/2023 est annexé au présent compte-rendu.

## Rapport financier pour l'année 2022/2023

Monsieur Éric Moya prend la parole et délivre ses commentaires sur les comptes :

Je vais vous présenter les comptes annuels de votre association ARLES ASSOCIATIONS pour l'exercice comptable clôturant le 31 août 2023. Ces comptes annuels se composent d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe destinée à expliquer les comptes.

À l'actif du bilan, le poste « immobilisations incorporelles » d'un montant brut de 14 750 € représente l'acquisition des logiciels et du portail internet, il est amorti en totalité, ce qui entraîne une valeur nette à 0 €.

Le poste des « autres immobilisations corporelles » d'un montant brut de 128 913 € représente les agencements, matériels de bureau et informatique ainsi que le mobilier, il est amorti pour 120 234 €, soit une valeur nette de 8 679 €.

Le poste « autres créances » s'élève à 65 000 €, il correspond à des subventions à recevoir (60 000 € provenant de la ville d'Arles et 5 000 € du FDVA).

Toujours à l'actif, nous avons des disponibilités pour 109 407 € contre 151 833 € l'exercice précédent, ce qui montre une situation financière plutôt saine.

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Passons maintenant au passif qui fait apparaître un déficit de 38 320 € contre un déficit de 46994 € en N-1 ainsi que des réserves de 170 509 € et un report à nouveau débiteur de 94122 €.

La provision pour risques représente une provision pour litige prud'homal pour 70 000 € et la provision pour charges de 15 378 € représente une provision pour retraite du personnel.

Les fonds dédiés sur subventions de fonctionnement d'un montant de 41 667 € représentent la part des subventions, au 31 août 2023, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 000 € ; elles sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Quant aux dettes fiscales et sociales d'un montant de 20 665 € contre 20 743 € en N-1, elles représentent l'encours des dettes vis-à-vis du personnel, de l'URSSAF, la retraite sur les salaires ainsi que la provision pour congés payés.

Passons maintenant au compte de résultat.

Le poste « vente de prestations de services », d'un montant global de 14 737 €, représente essentiellement les cotisations réglées pour les différents services que propose ARLES ASSOCIATIONS : boîte aux lettres, location de salle, de matériel, cotisations internet, cotisations atelier paie, service reprographie et enfin recettes publicitaires.

Les subventions d'exploitation d'un montant total de 125 000 € contre 105 000 € en N-1 proviennent de la ville d'Arles pour 120 000 € et du fonds de développement de la vie associative pour 5 000 €. Précisons que dans une décision du Conseil municipal du 28 septembre 2023, la ville d'Arles a attribué une subvention complémentaire de 40 000 € à Arles Associations. La convention prenant effet à compter de sa signature et se terminant le 31 décembre 2023, cette subvention sera enregistrée dans les comptes de votre association lors du prochain exercice.

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 14 360 € contre 14 440 € l'exercice précédent.

Parmi les « autres achats et charges externes », citons les postes les plus significatifs, les consultations journées à 900 €, les fournitures d'entretien à 1 654 €, les fournitures administratives à 2 076 €, les primes d'assurance à 2 653 €, les frais de formation à 2 210 € et les honoraires pour 7 829 €.

Le poste « salaires et traitements » s'élève à 122 137 € contre 123 167 € en N-1 et les « charges sociales » à 32 077 € contre 28 516 € l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 2 493 € au 31/08/2023 contre 1 809 € au 31/08/2022.

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le report des ressources non utilisées des exercices antérieurs d'un montant de 41 667 € représente les subventions non encore utilisées au 31/08/2022 et qui ont été rapportées au résultat de l'exercice au 31/08/2023.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 35 000 € au 31 août 2023.

On retrouve également le déficit de 38 320 € au pied du compte de résultat.

Enfin, dans l'annexe, dans les « contributions volontaires en nature », le bénévolat a été évalué à 20 577 € pour l'exercice ; il représente les heures consacrées par le président et les membres du conseil d'administration qui s'élèvent à 1 374.

La mise à disposition des biens et services a été valorisée pour 64 537 €. Elle se décompose de la façon suivante : mise à disposition des locaux par la mairie d'Arles valorisée à 25 132 € pour l'exercice, frais inhérents aux locaux supportés par la mairie (assurances, électricité, eau, chauffage et téléphone) valorisés pour 35 019 € et enfin, mise à disposition du photocopieur avec sa maintenance pour 4 385 €.

Bien entendu, ces dernières estimations n'ont pas d'impact sur le résultat comptable et sont simplement destinées à reconnaître les mérites de chacun.

Éric Moya

Expert comptable

## Rapport du commissaire aux comptes 2022/2023

■ Monsieur Philippe Mas étant absent, Albert Laugier procède à la lecture de son rapport annexé au présent compte-rendu.

**Résultat du vote pour l'approbation des documents comptables, du bilan, du compte de résultat tels qu'ils ont été présentés et l'octroi du quitus aux administrateurs.**

**Adopté à l'unanimité des voix.**

## Affectation du résultat en report à nouveau

Proposition d'approuver le résultat comptable qui se solde par un déficit de 38 320 € et, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter cette somme en report à nouveau.

**Adopté à l'unanimité des voix.**

### Élections au conseil d'administration

#### Non renouvellement de candidature :

L'administrateur sortant, monsieur Raymond Léonardi ne se représente pas. Je le remercie pour son engagement durant ces années.

#### Renouvellement :

Je vous propose d'élire pour un nouveau mandat les administrateurs qui se représentent :

Monsieur Albert Laugier, monsieur Thierry Desclaux.

#### Résultat du vote :

**Tous les candidats au renouvellement ont été élus à l'unanimité.**

Cette année nous enregistrons deux nouvelles candidatures.

Les candidates et candidats vont se présenter :

Madame Martine Jaeglé représente le Volley-ball arlésien : *"C'est avec plaisir que je me présente pour le Volley-ball arlésien, association élite dont j'ai été la présidente pendant 11 ans et j'ai laissé place aux jeunes. Au plaisir de vous retrouver à la Mdva."*

#### Résultat du vote :

**Candidate élue à l'unanimité.**

Madame Dominique Pechaire, Tennis club Cheminots : *"Bonsoir à tous, je suis au Tennis club Cheminots et je fais partie de la commission d'animation. Je suis ravie d'entrer dans cette maison et je vous remercie tous."*

#### Résultat du vote :

**Candidate élue à l'unanimité.**

Le nouveau conseil d'administration est toujours composé de 18 membres pour l'année 2023/2024 et les administratrices redevenues majoritaires.

Composition du conseil d'administration au 13/11/2023 :

Danielle Valette, Albert Laugier, Henriette Veyrié, Pierre Velly, Juliette Taxis, Hélène Faure, Monique Hascoët, Alain Gondat, Thierry Desclaux, Françoise Estève, Anne Godard, Michelle Quaix, Annie Arnal, Guy Aubert, Yvan Laville, Toussaint Mercuri, Martine Jaegle, Dominique Pechaire.

### Questions et débats

Intervention de Madame Le Guellaut Catherine de l'association Attention culture : " À plusieurs reprises, et notamment pour son apéritif de fin d'AG, nous avons proposé à la Mdva de se situer de manière proactive sur la question du zéro déchet et de la lutte contre le changement climatique, afin qu'elle soit un exemple sur cette question on ne peut plus urgente.

*En effet, le milieu associatif, comme l'ensemble de la société, doit prendre toute sa part dans la transition autant dans l'organisation de ses activités que dans son rôle d'éducation populaire, d'information et de sensibilisation de ses adhérents.*

*Il est plus que temps !*

*Canicules, tempêtes, inondations, sécheresse : le dérèglement climatique est déjà là, bien palpable, nous l'avons bien toutes et tous ressenti et nous savons qu'il va impacter durablement non seulement notre vie quotidienne, mais aussi nos solidarités et nos activités sociales et associatives. Comment continuer de pratiquer des activités sportives ou monter un spectacle avec 40° à l'ombre ?*

*Il est de notre responsabilité de citoyen et d'acteur associatif d'en limiter la progression et de tout faire pour ne pas aggraver la situation pour nous-mêmes et pour les générations futures.*

*Certaines associations membres de la Mdva ont déjà franchi le pas ou en sont les fers de lance, d'autres n'ont pas encore adapté leur fonctionnement et leurs pratiques, non pas qu'elles ne le veulent pas, mais qu'elles ne disposent pas des connaissances ou d'une méthodologie pour transformer leurs manières de faire vers un modèle plus vertueux.*

*C'est pourquoi, dans le cadre de la Mdva, l'association Attention Culture / Convivència se propose de conduire en 2024 un cycle d'information et de formation afin de diagnostiquer nos pratiques actuelles et d'explorer collectivement des pistes simples, concrètes et adaptées à chacun dans les domaines de la mobilité, l'énergie, la communication, la gestion des déchets, la restauration, la logistique, les achats... pour faire évoluer l'organisation de nos activités, ce avec le soutien des associations arlésiennes dont c'est le cœur d'expertise. "*

Elle propose des formations auprès de la Mdva pour sensibiliser les associations : " Proposition de formation **AGIR POUR LE CLIMAT COMMENT ÉCO-CONCEVOIR MES ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS** Séance 1 (2h) Apport de connaissance : les enjeux climatiques et environnementaux, distinguer causes et conséquences – fresque du climat. Séance 2 (2h) Diagnostic : mesurer l'impact des activités actuelles de mon association (mobilité, énergie, communication, gestion des déchets, restauration, logistique, achats...) Identifier : un événement (un aspect) de mon association sur lequel je peux agir facilement. Séance 3 (2h) en groupe : réflexion collective comment repenser, réorganiser le ou les événement(s) repéré(s), quels leviers, quels freins, comment mobiliser les membres de l'association et ses usagers,

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

*comment mesurer son impact. Séance 4 (2h) Rédaction d'une fiche de route de l'action (dont grille d'évaluation) Documentation : des ressources locales et nationales pour aller plus loin.*

*lieu : Mdva. Dates : 1er trimestre 2024 “*

Le président répond que Attention Culture a raison de se préoccuper de l'environnement mais il a estimé que les quelques verres en carton utilisés ce soir étaient sans commune avec l'impact des guerres actuelles !

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, il est 19h30.

Il invite tout le monde à rejoindre l'Atrium pour un apéritif dinatoire autour du verre de l'amitié.

**Le président d'Arles-Associations  
Albert Laugier**

**La vice-présidente d'Arles-Associations  
Danielle Valette**

**ARLES ASSOCIATIONS**  
Maison de La Vie Associative  
Boulevard des Lices  
13200 ARLES  
Tél: 04.90.93.53.75  
E-mail: mdva@ville-arles.fr  
N°Siret: 442 169 769 00019



A.G.O.2023

ARLES-ASSOCIATIONS